

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE

Séance du 25 octobre 2017

L'an deux mille dix-sept et le vingt-cinq octobre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : 17.10.2017.

Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 13

Votants : 13

Résultat du vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : M. VOLLE – Mme CROZIER – M. TESTON – Mme BEUGNET – M. HILAIRE – M. JOLLIVET – M. GAUTHIER – M. CORNET – Mme PIQUEMAL – M. EUVRARD – Mme GRENIER – M. BOUNIARD – Mme LEBRAT.

Absents : Mme RAMUS – M. RIFFARD.

Mme Marie France LEBRAT a été élue secrétaire.

Objet : Réalisation d'un emprunt d'un montant de 75 000 € auprès de la Caisse d'Epargne LOIRE DROME ARDECHE. BP 2017 budget principal

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les emprunts prévus au BP 2017 pour financer les travaux d'investissement du budget principal:

Il indique qu'une consultation a été réalisée auprès d'organismes bancaires. Il présente les résultats de la consultation et propose de contracter cet emprunt avec la Caisse d'Epargne LDA.

.../...

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de réaliser auprès de la Caisse d'Epargne LOIRE DROME ARDECHE et aux conditions de cet établissement, un emprunt de la somme de 75 000 euros destiné à financer les investissements 2017 aux conditions suivantes :

Montant du prêt : 75 000 euros,

Durée : 12 ans

Mise à disposition des fonds : Jusqu'au Point de Départ en Amortissement du prêt.

Départ en amortissement : 10 décembre 2017.

1^{ère} échéance : 10 MARS 2018 (puis échéance au 10/03 de chaque année)

Base de calcul des intérêts : 30/360,

Profil amortissement : Echéances constantes.

Périodicité : annuelle

Taux fixe : 1.24 % (1.09 % taux équivalent).

Remboursement anticipé : Possible à chaque échéance moyennant un préavis et le paiement d'une indemnité actuarielle,

Frais de dossier : 150 euros.

- **CHARGE** son Maire de signer le contrat relatif au présent emprunt.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 25 octobre 2017.

Pour copie conforme,

Alba La Romaine,

Le 26 octobre 2017.

LE MAIRE

André VOLLE.



REÇU A
LA PRÉFECTURE LE

30 OCT. 2017

